



Les 10 engagements de l'Association des Maires Ruraux de France

- **Défendre la commune**, cellule de base de la démocratie, et la liberté communale qui est son expression première ;
- **Porter les positions des élus ruraux** dans les instances locales et nationales en conservant notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs et partis politiques. Représenter et soutenir les élus ruraux dans leurs actions ;
- Agir pour le **maintien d'un tissu de services publics** et au public adapté aux besoins et se mobiliser pour les défendre ;
- Développer une **image positive**, moderne et dynamique de la ruralité ;
- Œuvrer pour un **aménagement équilibré**, juste et concerté du territoire ;
- Revendiquer **l'égalité républicaine de tous les citoyens** au travers d'une réelle et juste péréquation pour un développement rural aux côtés des villes ;
- Agir pour un dynamisme économique et social durable en **luttant contre la désertification rurale** ;
- Affirmer et faire reconnaître la **spécificité des territoires ruraux** ;
- **S'opposer au cumul des mandats électifs** et des fonctions, entrave majeure à la démocratie ;
- **Développer liens et coopérations avec les structures et organismes nationaux** qui partagent notre vision de la démocratie et des territoires. Encourager, promouvoir et soutenir toute initiative allant dans ce sens.



**Lectures
Communes**

Maires Ruraux de France

**Les communes rurales fêtent le
livre et la langue française**

www.lectures-communes.fr